

**Programmes
spécifiques**

Notre cadre pour la mise en oeuvre de programmes spécifiques s'établit comme suit:

— Le gouvernement canadien a récemment pris la décision de faire passer son aide globale au développement de 0,43 à 0,5 p. cent du produit national brut d'ici 1985-1986. Il accordera une priorité toute particulière aux Caraïbes du Commonwealth.

— Nous assurerons un accroissement annuel rapide qui entraînera un accroissement constant de la valeur réelle de notre aide au cours des cinq prochaines années. Je nourris personnellement l'espoir que ces décaissements globaux doubleront en très peu de temps, et peut-être d'ici trois ou quatre ans. Cela dépendra surtout de la capacité d'absorption et, notamment, des ressources que les gouvernements de la région peuvent et veulent affecter aux projets et programmes de développement. Je suis en mesure de confirmer aujourd'hui que cette partie de notre programme d'aide publique au développement sur laquelle nous avons le plus de prise, soit le programme bilatéral, passera de son niveau actuel de quelque \$30 millions à au moins \$55 millions d'ici le milieu de la décennie.

— Tous les pays des Caraïbes du Commonwealth seront admissibles à une aide canadienne au développement, peu importe le niveau de leur développement économique.

— Nous sommes disposés à consentir une aide spéciale supplémentaire de soutien à la balance des paiements des pays dont les besoins en la matière sont internationalement reconnus et pour lesquels le Fonds monétaire international a convenu d'un programme de redressement. Ces crédits additionnels viennent s'ajouter à notre aide courante.

— Pour ce qui est des objectifs de programmation de cette aide accrue, nous collaborerons avec les pays antillais pour mettre davantage l'accent sur le maintien de la stabilité économique, sociale et politique, ainsi que sur la promotion d'une croissance et d'un développement économique soutenu.

— Dans le cadre de l'Accord Canada/Caricom, nous accorderons une attention toute particulière aux besoins de développement des pays moins développés des Caraïbes orientales. Le Canada est disposé à organiser ce printemps, de concert avec la Banque mondiale, une réunion consultative spéciale sur les besoins des îles Leeward et Windward.

— Nous continuerons d'accorder la plus haute priorité possible à l'accroissement de la coopération régionale.

— Pour accélérer l'acheminement des crédits d'aide au développement et rendre plus efficace la préparation des programmes, nous envisagerons sérieusement la possibilité de décentraliser les opérations de l'ACDI sur le terrain.

— Nous fournirons une assistance technique accrue qui se concentrera sur la gestion économique et financière dans le secteur public ainsi que sur les activités de